Chapitre IV

L'ÉCRITURE LATINE JUSQU'AU VIII[e] SIÈCLE

Les alphabets étrusques et italiques. — L'alphabet latin n'a été originairement qu'un des nombreux alphabets locaux que les Étrusques et les peuples de la péninsule italienne ont empruntés, plus ou moins directement, à des types grecs occidentaux.

Les Étrusques, dont l'origine reste mystérieuse et la langue non indo-européenne mal connue, ont dominé l'Italie, du Pô à la Campanie, aux VII[e] et VI[e] siècles. Dès cette époque, ils possédaient une écriture alphabétique dont les rapports avec l'alphabet grec sont incontestables. L'abécédaire de la tablette de Marsiliana, qui date des environs de 700, et les autres documents étrusques archaïques contiennent les vingt-deux lettres de l'alphabet phénicien, mais aussi les quatre signes supplémentaires grecs *upsilon, khi, phi, psi,* avec leurs valeurs occidentales.

Mais, de quel alphabet grec particulier cette écriture étrusque est-elle dérivée? L'opinion classique et la tradition vont en faveur de l'alphabet de Cumes, colonie grecque de Campanie, dont Chalcis en Eubée était la métropole. D'autres savants cherchent néanmoins ce modèle grec en Béotie, et A. Grenier estimait même que l'hellénisme de l'alphabet étrusque pouvait être antérieur à la colonisation grecque en Italie méridionale. La découverte, à Lemnos, d'une écriture étruscoïde du VI[e] siècle a fait récemment rebondir le débat: M. Lejeune penche pour une importation étrusque dans le monde égéen.

Cet ancien alphabet s'est, cependant, modifié assez vite en supprimant les consonnes grecques *b, d, k* et le son *o* inemployés dans la langue et en créant, pour noter le son *f,* un signe fort curieux en forme de huit. Mais de son lointain prototype phénicien, l'écriture étrusque a généralement conservé l'orientation de droite à gauche ou est parfois aussi *boustrophédon.*

Un groupe d'écritures de l'Italie du Nord, entre le VI^e^ et le II^e^ siècles, s'apparente assez étroitement à l'écriture étrusque ; citons les écritures subalpines (Lugano, Bolzano), felsinienne (Felsina, ancien nom de Bologne) et vénète (Este).

Les écritures qui servaient à noter les parlers des autres populations de la péninsule avant la diffusion de la langue et de l'écriture latines, paraissent avoir été en liaison plus directe avec les modèles grecs de l'Italie méridionale, sans qu'on puisse toujours éliminer l'intermédiaire ou l'influence étrusques. Ce sont les alphabets sicule (Sicile) et messapien (Calabre et Apulie) qui présentent le plus d'analogies avec l'alphabet chalcidien qu'utilisaient les colonies de Sicile et de Grande-Grèce. L'alphabet picénien (région côtière orientale), le plus riche de tous, permet des rapprochements dans plusieurs directions. Avec les inscriptions osques (Campanie) et ombriennes, on revient à certaines similitudes avec l'écriture étrusque. L'alphabet falisque (nord de Rome), enfin, différait à peine de l'alphabet latin dont le sort primitif est, comme celui des précédents, peu commode à saisir entre la Grande-Grèce et l'Étrurie.

L'alphabet latin. — Les plus antiques monuments de l'écriture latine qui nous soient parvenus datent de la fin du VII^e^ siècle ou du début du VI^e^. Ce sont les inscriptions de la pierre noire de l'ancien Forum romain, découverte en 1899, et de la fibule d'or de Préneste, la première écrite *boustrophédon,* l'autre vers la gauche. Vient ensuite une série d'autres textes gravés plus longs, trouvés à Rome et en Latium, s'échelonnant du VI^e^ au IV^e^ siècle, où l'orientation vers la droite finit par l'emporter.

La forme des caractères de ces premiers documents latins ne laisse pas de doute sur leur dérivation d'un alphabet grec occidental. Mais cette dérivation a-t-elle été directe ou indirecte ? Suivant la thèse traditionnelle qui conserve ses partisans, l'alphabet latin, de même que l'alphabet étrusque, aurait été emprunté directement soit à l'écriture de la colonie chalcidienne de Cumes, soit d'une façon plus générale aux écritures grecques d'Italie. Mais suivant la thèse qui rencontre aujourd'hui beaucoup de crédit, Rome aurait reçu indirectement son écriture par l'intermédiaire des Étrusques. Les différences de formes entre l'alphabet grec et l'alphabet latin proviennent, en tout cas, de l'origine orientale de l'un et occidentale de l'autre.

Fig. 32. — Alphabet latin archaïque

Ce n'est cependant qu'au I^er^ siècle avant notre ère que l'alphabet latin apparaît comme tout constitué avec ses vingt-trois lettres.

Des consonnes aspirées grecques dont il n'avait pas l'emploi, φ, ψ, θ, le latin fit, on le verra, des signes de numération. Par contre, une variante de *c,* le *g,* était apparue au III^e^ siècle pour noter la différence entre ces deux gutturales sourde et sonore, et l'obligation de transcrire des mots grecs fit adopter vers l'époque de Cicéron, directement de l'alphabet ionien cette fois, les signes *y* et *z* qui furent ajoutés à la fin de l'alphabet. On ne distinguait pas, enfin, dans l'écriture, *i* et *u* voyelles de *i* et *u* consonnes.

Quelques tentatives pour introduire des graphies nouvelles ont échoué par la suite : celle du grammairien Valerius Flaccus qui, aux environs de notre ère, voulait noter le *m* à peine perçu en fin de mot avec la moitié antérieure de la lettre seulement ; celles aussi de l'empereur Claude (41-54) qui imagina le *digamma* renversé Ⅎ pour rendre le *u* voyelle différent du *u* consonne, l'*antisigma* Ↄ pour le son *ps,* et un signe ⊦ pour le son intermédiaire entre *u* et *i.* Les scribes du Moyen Age pas plus que les Latins

n'ont distingué *i* et *j*, et *u* et *v*. Les lettres *j* et *v* sont dites *ramistes,* du nom de l'humaniste français du XVI^e^ siècle, Ramus.

Les noms des lettres latines, les noms des nôtres, en gros, diffèrent des noms grecs : ici encore l'emprunt aux Étrusques paraît être une explication très possible.

L'alphabet latin est, en définitive, un alphabet grec occidental devenu, avec une forte influence étrusque, un des alphabets italiques. S'il a seul survécu de ces derniers, c'est parce qu'il a été celui du peuple vainqueur qui l'a imposé d'abord à la péninsule italienne, puis à tout l'Occident antique, avec sa langue et son écriture.

Avec cet alphabet du I^er^ siècle, se termine la première et très longue phase de l'histoire de notre écriture : sa genèse et sa constitution. C'est désormais à son évolution graphique qu'il appartient de demander l'explication des formes actuelles.

L'écriture romaine jusqu'au II^e^ siècle. — L'écriture romaine de l'époque classique est connue par deux grandes classes de monuments, les « inscriptions » et les papyrus.

Les inscriptions sont fournies par un matériel aussi hétéroclite que nombreux : inscriptions sur pierre, sur métaux, sur terre cuite, sur parois, sur tablettes de cire, faites au moyen du ciseau, de la pointe sèche ou du pinceau. Pour l'étude de leur écriture, l'instrument utilisé importe plus que la matière subjective, ainsi faut-il envisager, d'un côté, les inscriptions gravées au ciseau, de l'autre, les inscriptions exécutées à la pointe sèche. Les papyrus latins recueillis méthodiquement en Égypte depuis 1877 donnent, au nombre de quelques centaines, une documentation en monuments écrits à l'encre qui remonte à la fin du I^er^ siècle avant notre ère.

Les inscriptions gravées au ciseau portent une écriture monumentale, mais leurs *ordinationes,* c'est-à-dire leurs tracés préalables, révèlent aussi parfois des formes d'écriture courante. L'écriture des inscriptions à la pointe sèche doit s'étudier avec la classe des documents écrits à l'encre. Les premiers papyrus latins ont été trouvés à Herculanum au XVIII^e^ siècle. La documentation égyptienne vient surtout du Fayoum et d'Oxyrhynchus (Behnesah) et est aujourd'hui en majeure partie conservée au British Museum. Ces papyrus des premiers siècles sont un vrai trésor

pour la paléographie latine qui n'avait eu à sa disposition jusqu'à la fin du XIX^e siècle que des manuscrits des IV^e et V^e siècles comme plus anciens documents écrits à l'encre : c'est grâce à eux qu'est en train de se renouveler notre connaissance de l'écriture romaine et de ses transformations.

L'enseignement des papyrus et des inscriptions montre que les Romains pratiquaient au I^er siècle deux écritures non spécialisées : l'une, l' « écriture commune classique », petite, légère, cursive, avec des différences graphiques d'un document à l'autre, utilisée aussi bien pour les livres que pour les actes ; l'autre, la « capitale », généralement de plus grand module, lourde, employée pour les livres de luxe, les affiches, les reproductions d'actes. Toutes deux provenaient d'une « écriture originelle » dont on ne possède pas de monument écrit à l'encre : l'écriture commune avec des formes transfigurées par la pratique courante, la capitale agrandie pour devenir une calligraphie monumentale et exceptionnelle.

Ce schéma nouveau, établi par Jean Mallon dans sa pénétrante étude de la paléographie romaine, conduit à une première révision des concepts et de la terminologie de la paléographie traditionnelle. La capitale ne peut plus être considérée comme l'ancêtre de toutes les écritures latines. En outre, la division et la succession en capitale « élégante » et capitale « rustique » est d'une époque où l'on ne connaissait pas de manuscrits antérieurs au IV^e siècle ; il n'y a qu'une capitale régulière, classique, et, à partir du II^e siècle, des variations dues au goût des calligraphes, comparables aux variations de nos caractères d'imprimerie. Le terme d'écriture « cursive » ne saurait non plus s'opposer à « capitale », car la cursivité est une qualité graphique que peuvent posséder ces catégories bien distinctes d'écritures. Enfin, la grande distinction entre écriture des livres *(libraria)* et écriture des documents *(actuaria)* n'est guère valable ici, puisque les deux types d'écriture classique se rencontrent dans un cas comme dans l'autre.

Nous reproduisons en p. 75 des types de lettres tirés de papyrus du I^er siècle qui donnent de bons exemples de ces écritures romaines classiques.

Si on limite le corps de l'écriture par deux lignes horizontales, en haut et en bas, on constate que, dans le cas de la capitale, aucune lettre, sauf *i,* ne les dépasse délibérément ; dans le cas de

l'écriture commune, le corps est, au contraire, dépassé par de nombreuses attaques ou de nombreuses fuites. Dans la capitale, la grosseur des traits est fortement différenciée : les traits les plus gros sont ceux qui descendent obliquement de la gauche vers la droite, les plus maigres ceux qui montent obliquement dans la même direction ; moins maigres que ces derniers sont les traits verticaux tracés de haut en bas. On réalise ainsi que le bec du calame faisait avec la ligne d'écriture un angle très aigu. Les lettres sont faites en un ou plusieurs temps, chaque temps comportant un ou plusieurs traits, suivant des ductus particuliers. Dans l'écriture commune, tracée avec un instrument très dur, le contraste des graisses est le plus souvent imperceptible. Mais l'angle d'écriture et les ductus sont les mêmes que ceux de la capitale. C'est d'ailleurs la communauté de ces derniers éléments qui permet de rattacher les deux écritures à une même souche originelle que l'on peut supposer largement antérieure à l'ère chrétienne.

La métamorphose de l'écriture romaine. — Aux II^e^-III^e^ siècles se manifesta, dans cette écriture romaine, une métamorphose qui a donné naissance à deux nouvelles graphies, la « nouvelle écriture commune » et l' « onciale ».

Pour situer cette transformation aux II^e^-III^e^ siècles, Jean Mallon s'est appuyé sur deux documents : un petit fragment de livre de parchemin dit *De Bellis macedonicis* (EL, 54) et un rouleau de papyrus portant un *épitomé* des « Histoires » de Tite-Live (EL, 46). Le premier offre les caractères graphiques du système classique du I^er^ siècle et, par les allusions des épigrammes de Martial sur les débuts de l'usage du *codex,* pourrait être des dernières années de ce siècle. Le second, qui présente le type nouveau, est antérieur au IV^e^ siècle.

Cette métamorphose réside essentiellement dans le déplacement de l'ordre des pleins et s'explique par le changement d'angle d'écriture, autrement dit par le changement de la position respective de la « feuille » et de l'instrument du scribe.

Le type du *De Bellis* qui est une combinaison d'éléments empruntés à l'écriture commune et à la capitale classiques, correspond à un angle d'écriture aigu. Le type de l'*Epitome Livii* est tracé, au contraire, avec un angle d'écriture presque droit. Ses traits tendent à abandonner la position oblique, les plus gras étant désormais les verticaux, les maigres, les horizontaux.

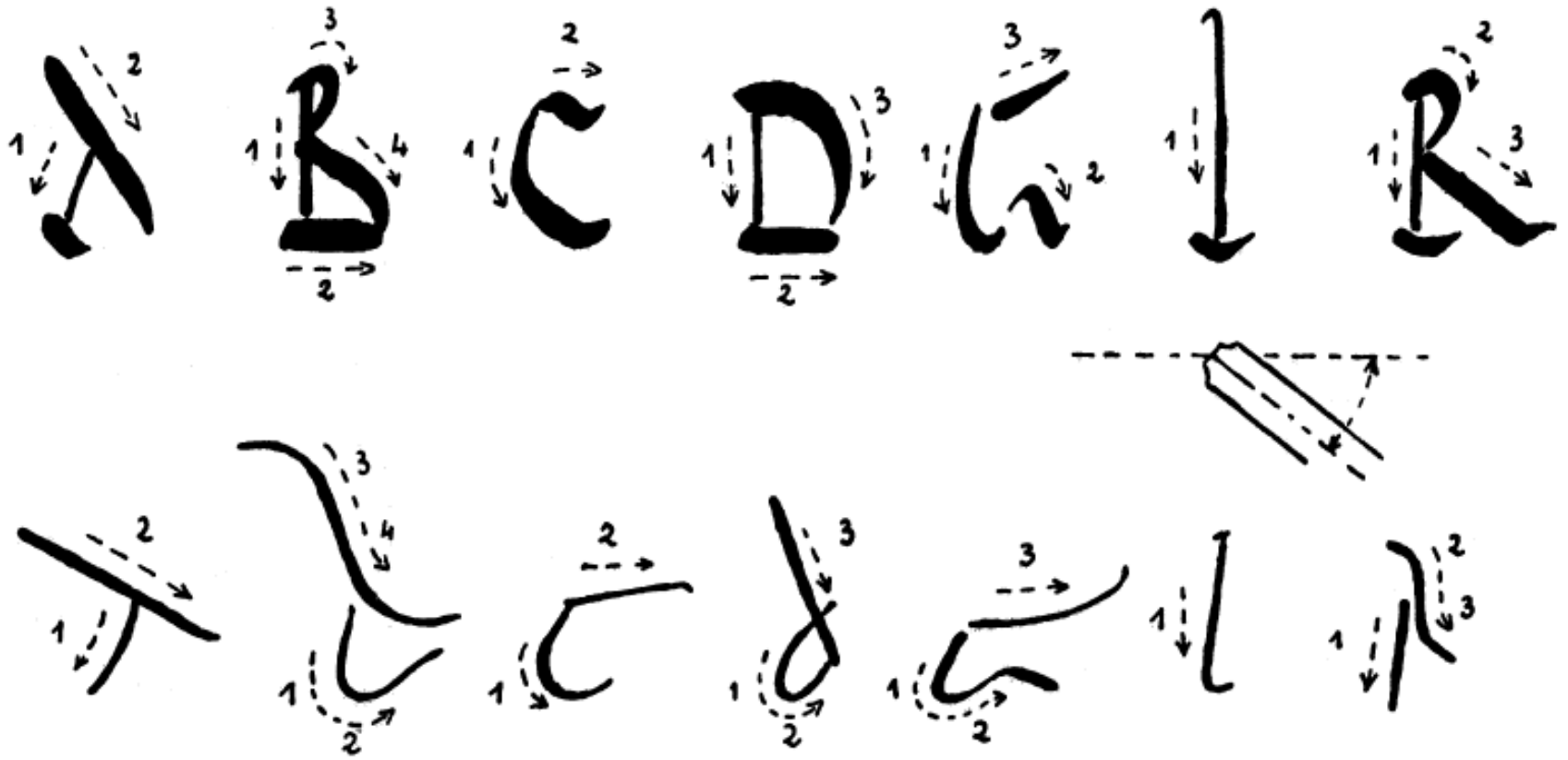

Fig. 33. — Capitale et écriture commune classique (ductus et angle d'écriture), d'après J. Mallon

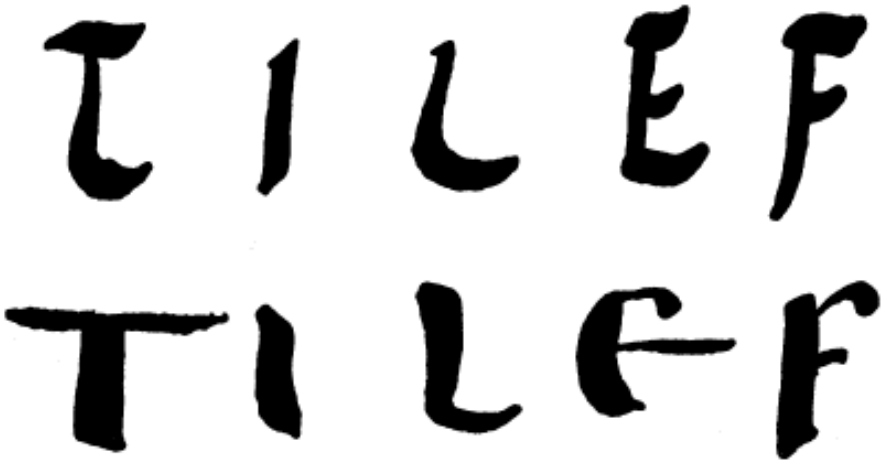

Fig. 34. — Types du *De Bellis* (I[er] s.) et de l'*Epitome* (III[e] s.), d'après J. Mallon

Mais la cause même de ce déplacement de la matière subjective, de cette « inclinaison du papier », reste incertaine. L'hypothèse développée par M. Marichal, qui consiste à la trouver dans le changement de la forme du « livre », c'est-à-dire le passage du rouleau au cahier, paraît bien fragile, sans qu'on puisse cependant en proposer une autre plus satisfaisante.

Lorsque, au lieu d'écrire sur un rouleau de papyrus déployé sur les genoux ou sur une table, parallèlement à la ligne des épaules, on put avoir une feuille mobile de parchemin sous la main, il fut commode de l'incliner, comme nous faisons aujourd'hui pour écrire : tel est l'argument. Mais, contre lui, M. J. Mallon a fait justement remarquer que le fragment du *De Bellis* qui provient d'un cahier, est écrit sous un angle aigu, tandis que l'*Epitome,* qui est un rouleau, l'est sous un angle très ouvert.

C'est donc du système de l'*Epitome* que sont sorties les deux nouvelles écritures romaines du III[e] et du IV[e] siècles. La « nouvelle écriture commune » en est issue directement : d'abord verticale, puis inclinée vers la droite, légère, cursive, où prédominent les courbes et où, surtout, apparaissent de fréquentes ligatures. L' « onciale » est un arrangement de l'écriture de l'*Epitome* à l'aide de quelques éléments empruntés à l'ancienne écriture du *De Bellis* ; c'est une graphie de luxe,

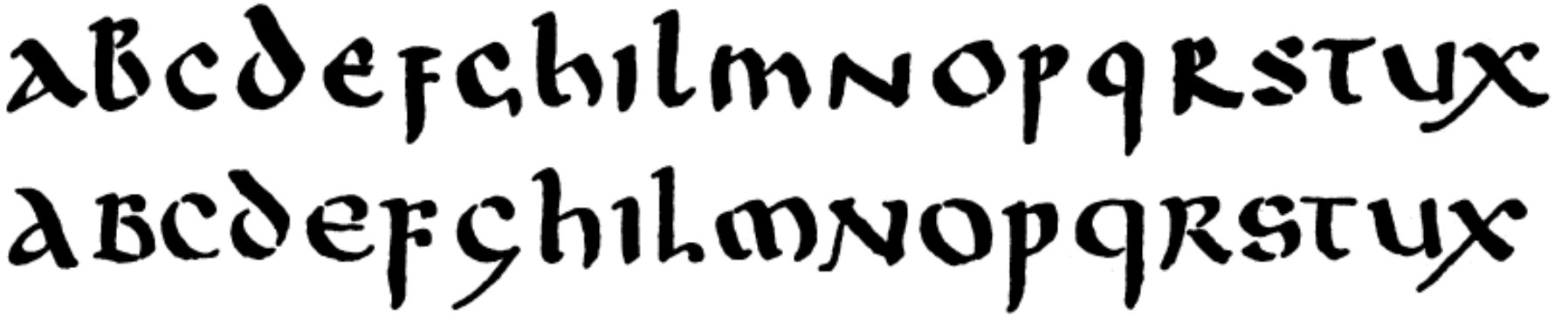

Fig. 35. — Alphabets « onciaux » (V[e] et VI[e] siècles)

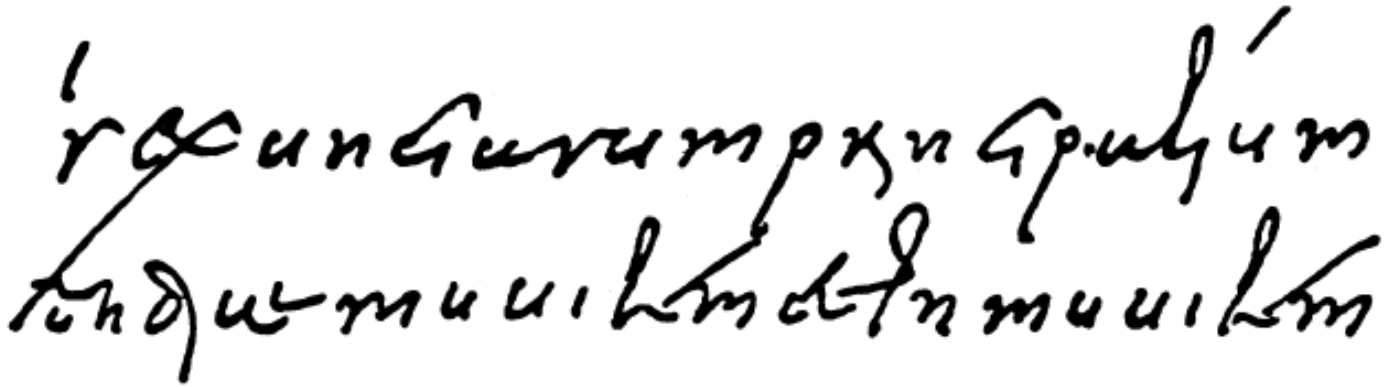

... sex unciarum principalium...
... tantie muvilem et inmuvilem...

Fig. 36. — Nouvelle écriture romaine (Ravenne, VI[e]-VII[e] s.)

immobile et factice. Au IIIe siècle, encore, les deux écritures communes, ancienne et nouvelle, coexistent ; au IVe et au Ve, la nouvelle a partout remplacé l'ancienne. Seule la chancellerie impériale a conservé au Ve siècle l'ancienne écriture commune étirée en hauteur. Un texte de 367 oppose des *litterae celestes* impériales anachroniques aux *litterae communes*.

Une seconde révision des notions de la paléographie traditionnelle s'impose comme conséquence des conclusions précédentes. L'évolution de l'écriture latine ne s'est pas faite graduellement « de la capitale à la minuscule ». Il y a eu une solution de continuité entre les deux écritures du Ier et du IIIe siècles. L'histoire graphique du latin n'a pas lieu, d'autre part, à l'étage de la capitale ou de l'onciale, calligraphies solennelles, mais, ce qui est normal, à celui des écritures vulgaires. Capitale et onciale, qui étaient les piliers du schéma traditionnel, aboutissent, en réalité, à des impasses.

S'il y a eu, entre le nouveau et l'ancien système d'écriture, le fossé qui sépare les types du *De Bellis* et de l'*Epitome,* il est apparu comme nécessaire que le nouveau système soit né en un lieu et à un moment donnés : divers indices tirés d'inscriptions de Maurétanie en particulier, et de l'appellation de lettres « africaines », rencontrée dans un glossaire du XIIIe siècle, ont fait penser à M. J. Mallon que c'est dans la partie orientale de l'Afrique du Nord que pourrait être éclos vers le IIe siècle ce système graphique qui a commandé l'évolution ultérieure de l'écriture.

Le type latin oncial correspond bien à une écriture nettement déterminée sinon à des formes de lettres. Mais il n'a pas été imité de l'onciale des manuscrits bibliques grecs, et le terme qui le désigne est purement conventionnel. Quant à la subdivision en « semi-onciale » et « quart d'onciale », on n'en voit ni l'utilité, ni la justification.

L'onciale, écriture de livres surtout, est représentée par un nombre important de manuscrits du IVe au VIIIe siècle. Le terme de *litterae onciales* n'avait chez saint Jérôme et chez les auteurs du Moyen Age que le sens de lettres de grand module ; ce sont

seulement les Bénédictins du XVIII[e] siècle qui l'ont spécialisé ; l'étymologie qui se réfère à la dimension des lettres *(uncia, once)* n'est pas sûre.

Hormis la « capitale » et l'onciale, écritures de luxe qui ont continué une carrière limitée, la nouvelle écriture commune a donc été celle de tout le monde antique finissant : les variations d'un document à l'autre et les variations ultérieures s'expliquent par l'emploi d'instruments plus ou moins durs, par de légers changements d'angle ou par des différences de cursivité, sans que soit altérée l'unité foncière de ce système graphique issu du type de l'*Epitome*.

On ne voudra citer, entre autres exemples de cette écriture, que l'écriture de papyrus du Fayoum du IV[e] siècle, de la série des tablettes Albertini d'Afrique du Nord (493-496) et des chartes de Ravenne des V[e] et VI[e] siècles.

Les écritures précarolines. — Les peuples barbares qui ont créé les nouveaux royaumes occidentaux au V[e] et au VI[e] siècles, ont adopté, avec le latin, l'écriture commune romaine mais n'ont eu sur elle aucune influence. Aussi bien doit-on se débarrasser définitivement de l'étiquette « nationale » et des appellations « lombardique, wisigothique et mérovingienne » qui accordaient, à tort, à ces peuples un rôle dans la formation de groupes graphiques variés du VI[e] au VIII[e] siècles.

Ce qui a changé à cette époque, ce sont les conditions économiques et sociales de l'art d'écrire.

Avec l'amenuisement de l'activité économique dû à la diminution progressive du pouvoir d'échange, a disparu la confection « commerciale » des livres de luxe. La décadence de l'administration dans les royaumes barbares et la dégénérescence de l'acte en matière probatoire ont aussi provoqué une chute considérable de l'usage de l'écrit. La raréfaction du papyrus égyptien et la faible production du parchemin ont encore agi dans le même sens restrictif.

Mais si l'écriture a, en général, cédé du terrain, et si la culture classique a été frappée de stérilité, l'éveil de la vie religieuse et l'essor du monachisme occidental au VI[e] et au VII[e] siècles ont

ouvert un champ nouveau à l'activité scripturaire et à la production des livres. La règle de saint Benoît suppose l'existence d'une bibliothèque dans chaque monastère. Le développement de la liturgie a rendu plus élevé le nombre de livres sacrés nécessaires à chaque église. L'écriture et la préparation des manuscrits sont devenus une des occupations ordinaires et l'apanage presque exclusif des moines et des clercs.

En se concentrant dans des ateliers monastiques ou épiscopaux *(scriptoria)*, l'écriture commune s'est alors en quelque sorte « localisée ». Mais les variantes d'un groupe ou d'un atelier à l'autre, étudiées suivant un ordre géographique en attendant que des regroupements aient été opérés par types, n'impliquent pas forcément l'existence d'écritures régionales.

L'étude de ces écritures dispose désormais du grand recueil de fac-similés de tous les manuscrits antérieurs au IX^e^ siècle, *Codices latini antiquiores,* œuvre de E. A. Lowe, en dix volumes (Vatican, Grande-Bretagne, Italie, Paris, France, Suisse, Allemagne, autres pays) : monument très utile, à condition de n'en point suivre aveuglément le système de classement.

L'Irlande et l'Angleterre, quoique à l'écart ou coupées fort tôt du monde latin, ont reçu directement la culture de Rome avec le christianisme au V^e^ et au VII^e^ siècles. Leurs centres épiscopaux (Canterbury) et monastiques (Durrow, Iona, Lindisfarne) ont été, dès cette dernière époque, d'agissantes cellules de vie intellectuelle et de copie. Ils ont produit, outre de luxueux manuscrits à miniatures tracés en lettres solennelles de type capital ou oncial, des livres et des documents en écriture vulgaire de petit module, aux formes aiguës et plus hautes que larges, à ligatures et à abréviations fréquentes et caractéristiques.

La question d'antériorité dans l'activité créatrice des ateliers irlandais et anglo-saxons divise les érudits. L'antiphonaire de Bangor de la fin du VII^e^ siècle, et le martyrologe de saint Willibrord du début du VIII^e^, exemples parfaits du type commun, supposent son assez long emploi antérieur. Sa formation, loin de dériver des graphies d'exception, paraît devoir être directement reliée à la « nouvelle écriture » romaine.

C'est cette écriture insulaire que les moines irlandais et les missionnaires anglo-saxons ont apportée sur le continent où elle fleurit rapidement dans les *scriptoria* des monastères peuplés par eux : Bobbio, surtout, où mourut saint Colomban (615), Saint-Gall et un peu plus tard Echternach.

En Italie du Nord, pendant que le type insulaire élargissait son influence autour de Bobbio, les ateliers capitulaires de Vérone, Verceil et Lucques restaient attachés à l'onciale ou traitaient inégalement l'écriture commune du siècle précédent. En Italie méridionale, où domina tout de suite le *scriptorium* de l'abbaye du Mont-Cassin, se développa, au contraire, sur la base de cette écriture commune, un type assez original, connu sous le nom d'écriture bénéventine, qui se maintint jusqu'au XIII^e^ siècle.

L'écriture des notaires italiens a, de même, conservé les caractères généraux de l'écriture de Ravenne jusqu'au XI^e^ siècle, et à Rome la chancellerie pontificale a continué à user d'une semblable écriture, dite *littera romana,* jusqu'au début du XII^e^. Outre l'abbaye du Mont-Cassin, les foyers de l'écriture dite de Bénévent ont été La Cava, Capoue et Bari et, hors la partie méridionale de la péninsule, son usage s'est aussi répandu en Dalmatie. Les lettres *a* et *t* étaient les plus caractéristiques de cette écriture qui, lourde et aux formes volontiers brisées, a annoncé, dans ses derniers temps, l'écriture dite gothique.

En Espagne s'est manifestée après l'époque wisigothique une écriture qui avait été sans doute travaillée auparavant dans le grand centre intellectuel de Séville. Mais, malgré ses particularités certaines, elle est restée en étroite liaison avec l'écriture commune romaine.

Les plus anciens manuscrits où l'on rencontre ce type dit « wisigothique » se trouvent à Autun (fin VII^e^ siècle) et à Lucques (av. 731). Beaucoup de ces manuscrits hispaniques, dispersés en effet en Gaule et en Italie par les Espagnols fuyant l'invasion arabe, contribuèrent à la diffusion de cette écriture aux ligatures curieuses en Europe franque. Dans la péninsule, elle a résisté en Catalogne (Ripoll) jusqu'au X^e^ siècle, ailleurs jusqu'au début du XII^e^ (Silos, Burgos, Tolède).

alteri vires iungit et panis qui vitam fortium robo[rat]

Fig. 37. — Écriture « a » dite de Luxeuil (VII^e^-VIII^e^ s.)

La *Francia* mérovingienne, par la multiplication de ses ateliers monastiques et épiscopaux et par sa situation à la croisée des influences du Nord et du Midi, a été néanmoins, de toutes les régions occidentales, celle où les variations sur le thème de l'écriture commune romaine ont été le plus nombreuses. Les lettres communes calligraphiées par l'administration provinciale du V^e^ siècle ont, d'abord, été le prototype de l'écriture de la chancellerie royale. Puis est apparu au VII^e^ siècle, sans qu'on puisse en préciser l'origine avec certitude, un type d'écriture « allongée, ondulée et pointue », de moyen module et assez lourde, qui s'est développée à Luxeuil, à Corbie et à Laon.

L'exemple le plus antique de cette écriture est le Lectionnaire de la fin du VII^e^ siècle attribué au monastère vosgien de Luxeuil, fondation de saint Colomban. Aucune indication décisive n'a été trouvée jusqu'ici concernant son origine. On discute entre la région lyonnaise, les scribes de la chancellerie royale ou des chartes de Saint-Denis, Luxeuil à nouveau. Mais comme l'influence de Luxeuil s'est étendue à toute la France mérovingienne, on voit la difficulté de discerner les productions des différents centres. Cette écriture du VII^e^ siècle est souvent dite de type *a,* en raison de la forme particulière de la lettre *a* constituée par deux traits anguleux parallèles ; l'écriture de Laon est dire aussi *a z* à cause de la forme bizarre de cette dernière lettre.

Mais, à partir du commencement du VIII[e] siècle, l'atelier de Corbie a évolué de façon indépendante et a produit des écritures moins « sauvages » que les précédentes, plus régulières, plus petites et contenant des abréviations empruntées au type insulaire.

Ce sont les écritures dites *b* et *a b* de Corbie, représentées par plusieurs manuscrits exécutés non seulement à Corbie, mais à Saint-Riquier, Saint-Vaast d'Arras, Soissons, Amiens et Beauvais. Le type *a b* s'est maintenu, en concurrence avec de nouveaux que l'on verra plus bas, jusqu'au début du IX[e] siècle.

Par ailleurs, d'autres *scriptoria,* Fleury-sur-Loire, Lyon, Mayence et Saint-Gall, ont pratiqué des écritures ayant leurs traits propres, et, surtout, a commencé le travail calligraphique de Tours.

En tête de la production tourangelle, se place un manuscrit d'extraits de saint Augustin par Eugyppius, sorti sans doute de Saint-Martin, exécuté entre 725 et 750 par plus de vingt scribes en divers types d'écritures : l'un d'eux semble indiquer, comme l'écriture de Corbie, une recherche dans la perfection des formes.

Les origines de l'écriture caroline. — Si la concentration de l'art d'écrire dans les *scriptoria* ecclésiastiques au VI[e] et au VII[e] siècles a fait éclore des variétés locales de l'écriture commune romaine, elle a aussi favorisé, à la longue, le goût et la discipline calligraphiques, discipline dont les efforts parallèles dans divers ateliers ont finalement abouti au retour à un type commun au début du IX[e] siècle. C'est la formation de ce type nouveau sur la base de l'écriture antérieure qui s'est produite pendant le règne de Charlemagne et dans son climat de renouveau intellectuel et religieux, que l'on appelle la « réforme » carolingienne de l'écriture, et cette écriture la « minuscule » caroline.

L'atelier de Corbie, dont l'écriture au début du VIII[e] siècle attestait déjà un effort de régularisation, a joué un rôle important dans cette création progressive : les manuscrits de la Bible exécutés sur l'ordre de l'abbé Maurdramnus (772-780) sont d'une écriture qui a déjà la plupart des caractères de la caroline.

Après l'écriture dite *b*, on a pu reconnaître trois stades dans les progrès des scribes de Corbie : écriture *e n* d'abord, écriture de l'abbatiat de Leutcharius (v. 751-768), écriture de Maurdramnus enfin.

Dans les vingt dernières années du VIII^e^ siècle et au tout début du IX^e^, d'autres efforts dispersés se sont singulièrement approchés du type carolin classique : dédicace de l'Évangéliaire de Charlemagne, œuvre du scribe Godescalc dont on ignore l'atelier (781-783) ; manuscrits des scribes de Lucques et de l'archidiacre Pacificus de Vérone ; Évangiles Ada dédiés à la princesse de ce nom, sœur de Charlemagne, exécutés avant 804, sans doute dans la région mosellane ; Bibles de Théodulfe, évêque d'Orléans.

L'action des ateliers de Tours, enfin, a été, semble-t-il, essentielle dans l'achèvement de l'écriture carolingienne. Des immigrants irlandais y auraient renforcé les équipes de scribes locaux vers le milieu du VIII^e^ siècle. A Saint-Martin surtout, l'Anglo-Saxon Alcuin, abbé de 796 à 804, développa le *scriptorium* et stimula le zèle des copistes. C'est, néanmoins, pendant l'abbatiat de Frédégise (806-834) que l'écriture tourangelle atteignit l'uniformité de style et la parfaite régularité qui en ont fait le type même de l'écriture caroline. Parmi les nombreux manuscrits sortis alors de Tours, on citera, comme exemple de cette calligraphie, la Bible offerte par Rorigon, gendre de Charlemagne, à l'abbaye de Glanfeuil, après 830.

On a aussi parfois attribué à l'école du Palais, dirigée à partir de 782 par Alcuin qui n'était pas encore allé à Tours, un rôle déterminant dans la formation de l'écriture caroline. En fait, les exemples font défaut. On a également avancé que la nouvelle calligraphie était sortie de Rome aux environs de l'an 800. En réalité, il n'y a pas eu de grand *scriptorium* romain ; mais la tête de l'Église a été un lieu de concentration, d'échange et de diffusion de manuscrits de toute sorte. Le Moyen Age ne s'est d'ailleurs pas trompé sur l'origine géographique de l'écriture caroline en appelant celle-ci *littera gallica* et en l'opposant à la *littera romana* des notaires pontificaux.

La recherche d'une origine unique de l'écriture caroline, à laquelle on s'est longtemps attardé, paraît, par conséquent, hors saison. Sickel, partisan de l'origine romaine, appuyait sa thèse sur l'écriture du manuscrit du *Liber Diurnus,* premier formulaire de la chancellerie pontificale. L'école calligraphique du Palais, ou d'Aix-la-Chapelle, a eu pour défenseurs Menzel, Reusens et Steffens. C'est l'érudit français Ph. Lauer qui a attiré l'attention sur le rôle du *scriptorium* de Corbie, étudié ensuite par Mme Dobiasch-Rojdestvenskaïa et L. W. Jones. Schiaparelli a élargi le débat avec le manuscrit 498 de la bibliothèque capitulaire de Lucques. Après L. Delisle, la calligraphie tourangelle a fait l'objet, enfin, des publications monumentales de E. K. Rand et Jones. Il apparaît bien, aujourd'hui, que le travail de création s'est fait simultanément dans plusieurs ateliers, et que c'est la confrontation de leurs productions par le brassage des livres qui a conduit, vers le premier tiers du IX^e^ siècle, au choix définitif. Mais G. Cencetti pense que la nouvelle écriture pourrait avoir eu des antécédents plus lointains que les précarolines, essais qui apparaissent dans des gloses de petit module accompagnant des textes en écriture quelconque.

Du point de vue géographique et chronologique, l'écriture caroline s'est donc essentiellement constituée dans les *scriptoria* de ces pays d'entre Rhin et Loire, cœur de la *Francia* carolingienne, qui ont été à beaucoup d'autres égards le creuset de la civilisation de l'Occident médiéval, et durant le grand règne de Charlemagne (768-814). La volonté de l'empereur ou l'intervention d'Alcuin dans cette « réforme » n'ont certainement pas été aussi directes qu'on se plaisait à le croire autrefois.

On ne saurait cependant méconnaître au moins la coïncidence de l'élaboration du nouveau type d'écriture et des réformes scolaires et liturgiques de Charlemagne et de son ami. C'est poussé par le souci de formation intellectuelle du clergé que le roi des Francs a lancé sa réforme scolaire : l'appel aux maîtres étrangers, Alcuin lui-même, le Lombard Paul Diacre, le Goth espagnol Théodulfe, a assuré la direction du mouvement ; la création de l'école palatine et surtout celle d'écoles épiscopales et monastiques dans tout le royaume ont ouvert la voie à une renaissance des lettres et de la pensée. L'instauration d'une liturgie uniforme s'inspirant des usages romains, décidée d'abord par Pépin le Bref, a correspondu, de la même façon, à un besoin d'ordre et de clarté dans la vie religieuse. Or, en promouvant l'enseignement,

en développant la culture intellectuelle, en substituant le rite romain au rite gallican, en ordonnant la révision des livres liturgiques, Charlemagne a provoqué une « demande » de manuscrits considérable : besoin qui a favorisé le développement des *scriptoria* et, pour produire assez rapidement et économiquement des textes de lecture agréable à l'œil, la recherche d'une écriture « normalisée », comme nous dirions aujourd'hui.

Du point de vue technique, la formation de l'écriture caroline n'a pas été le fruit d'une évolution plus ou moins spontanée ou inconsciente, mais le résultat d'une recherche délibérée, « d'un choix, par éliminations successives, entre plusieurs types » (R. Marichal). Le support de ce travail est resté l'écriture romaine des IV^e^ et V^e^ siècles. Les lettres *n* et *g* en offrent le meilleur exemple. Mais l'influence de l'écriture onciale s'est exercée dans le sens de la régularité et par l'introduction de la forme de sa lettre *a*. Dans le choix des formes, il est évident que les graphies insulaires ont aussi, en bien des cas, guidé les calligraphes carolingiens.

Finalement, l'écriture caroline constituée vers 820-830 se présente avec des lettres de forme à peu près fixe, de petit module, de corps de hauteur égale mais avec des hastes et des queues donnant à chaque signe une physionomie bien caractéristique, avec de rares ligatures, et une tendance à donner de l'air aux lignes et aux phrases en ménageant des espaces entre les mots et en constituant des groupes conformes au sens. Ainsi a-t-elle fourni un instrument d'une telle perfection « qu'il a été impossible, par la suite, d'y rien changer d'essentiel ».